

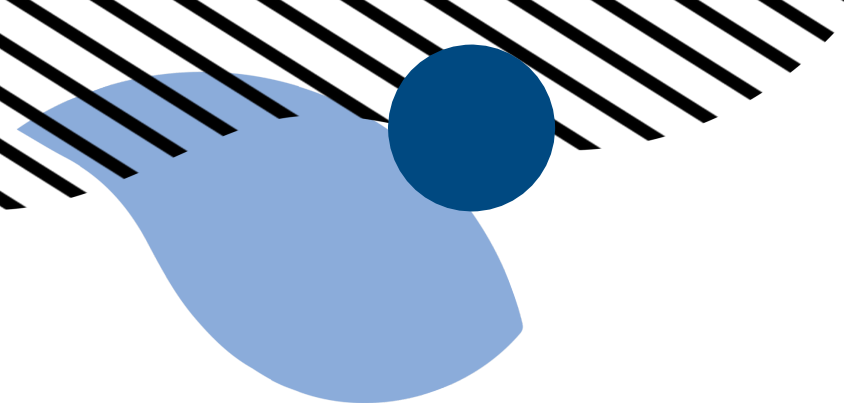
Changer de voie, changer de vie : comprendre et accompagner les reconversions professionnelles

Webinaire

Un enjeu de développement des compétences et d'accompagnement

Mardi 25 mars 2026
De 14h00 à 15h30





Un webinaire animé par

Anaïs Heraud
Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur



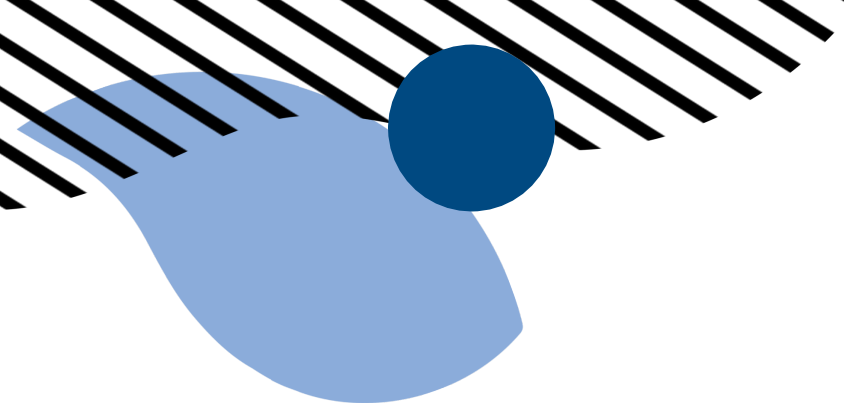
Quelques précautions techniques

- Coupez vos micros pendant les interventions
- Utilisez la fonction « **lever la main** » pour intervenir
- Posez vos questions dans l'espace **conversation**
- En fin de session, partagez dans le chat ce que vous avez appris ou apprécié

 Ce webinaire est enregistré. Le replay sera disponible en ligne sur le site du Carif-Oref dans les prochains jours.

Au programme :

- **Propos introductifs**, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, par Séverine LANDRIER
 - **Le rôle d'Avenirs Actifs dans le CEP salariés**, par Annabelle MAZALEYRAT.
 - **Un focus sur le Projet de Transition Professionnelle** avec Transitions Pro PACA par Mathilde ROGEL.
- 1 témoignage inspirant :**
- Christine DIDIER – D'agent administratif à aide-soignante.

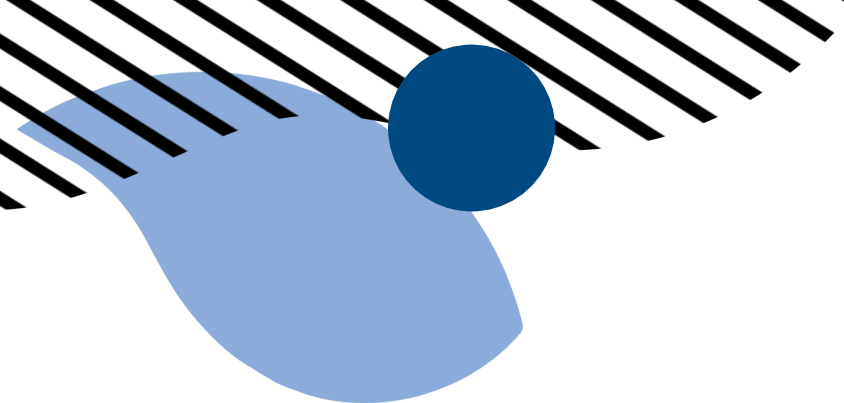


Propos introductifs

Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur

Séverine LANDRIER





La reconversion : un enjeu structurant de la vie professionnelle

Un contexte en pleine mutation

Les parcours professionnels sont aujourd'hui **moins linéaires**, les attentes évoluent, les métiers se transforment. De plus en plus de salariés expriment le besoin de changer de voie ou de **retrouver du sens** dans leur activité. La reconversion n'est plus une exception : elle devient un **élément structurant de la vie professionnelle**.

Ce que dit la recherche

Une étude récente de la **Dares** le confirme : les **formations longues et certifiantes** renforcent véritablement les chances d'obtenir un entretien d'embauche lors d'une reconversion, contrairement aux formations courtes. Une reconversion réussie repose sur la motivation, mais aussi sur un **parcours structuré et un accompagnement solide**.

Le rôle du Carif-Oref

Outiller

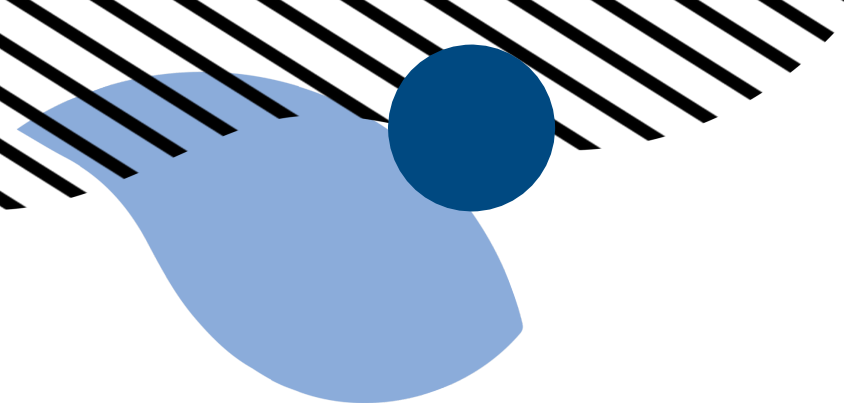
Diagnostics, ressources et analyses pour les professionnels de l'emploi et de la formation en région

Professionaliser

Actions de professionnalisation pour mieux informer, orienter et accompagner les publics

Animer

Temps de partage d'expertise autour des enjeux structurants du territoire PACA



Conseil en évolution professionnelle des salariés et indépendants

Avenir Actifs en PACA – Corse

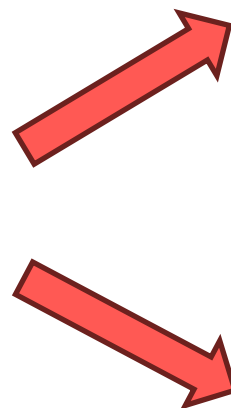
Annabelle MAZALEYRAT



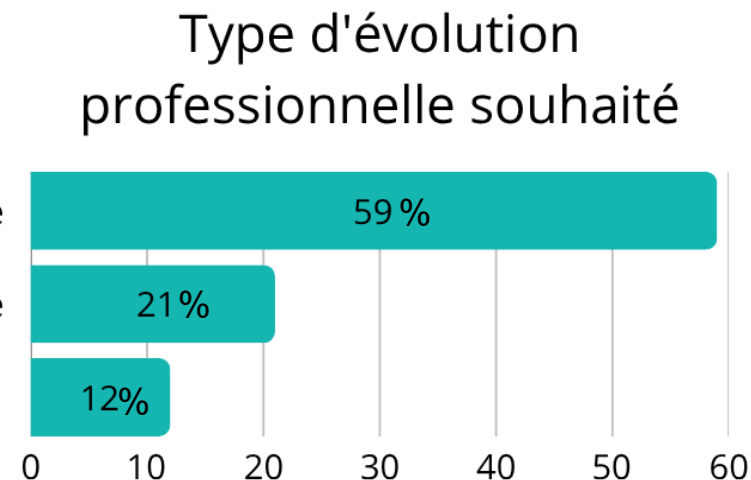
Baromètre de l'évolution professionnelle 2025

8 salariés sur 10
envisagent une évolution
professionnelle d'ici 2 ans

→ 79 % des salariés interrogés en 2025
contre 75 % en 2024

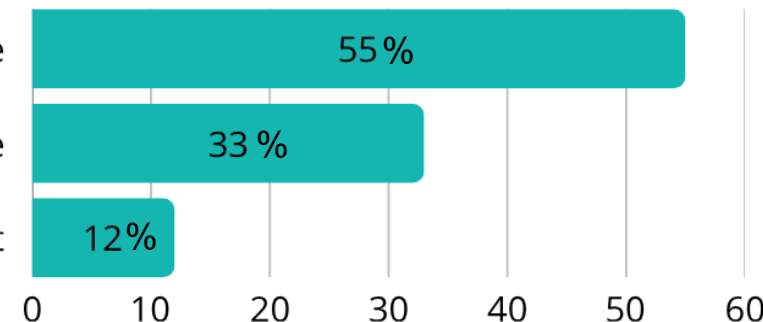


Dans le même secteur d'activité
Dans un autre secteur d'activité
Sur une fonction différente
mais dans le même secteur d'activité

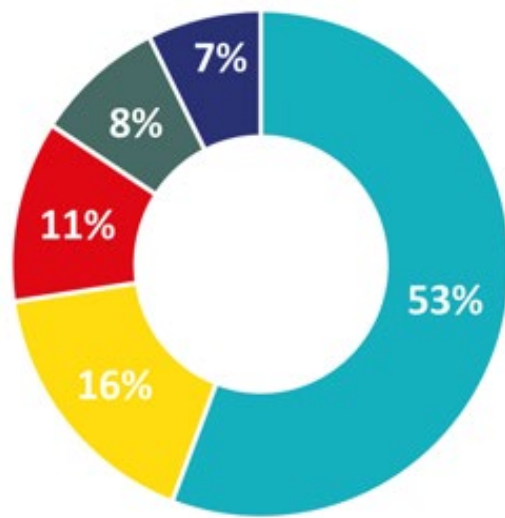


L'évolution interne privilégiée

Évoluer au sein de son entreprise
Évoluer en changeant d'entreprise
Évoluer en quittant le salariat



Motifs de sollicitations PACA 2025



- Changer de métier ou de secteur professionnel
- Créer ou reprendre une entreprise
- Prendre du recul sur sa situation professionnelle
- Evoluer vers un emploi à plus grande technicité ou responsabilité
- Se former ou acquérir de nouvelles compétences et/ou qualifications
- Autres 5%



30% des
accompagnements CEP

L'offre de service pour les salariés et les indépendants



LE CADRE NATIONAL DE MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le cadre national du CEP



*Le CEP constitue un **processus d'appui à tout actif pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie** visant l'évolution professionnelle.*



GRATUIT



PERSONNALISÉ



NEUTRE



CONFIDENTIEL



DE PROXIMITÉ

Les opérateurs du CEP



Notre public :

- Salariés du secteur privé (dont les intermittents, intérimaires, saisonniers...)
- Indépendants (micro-entrepreneurs, artisans, commerçants, libéral...)

MON CEP EN REGION PACA CORSE

Notre présence en PACA et en Corse

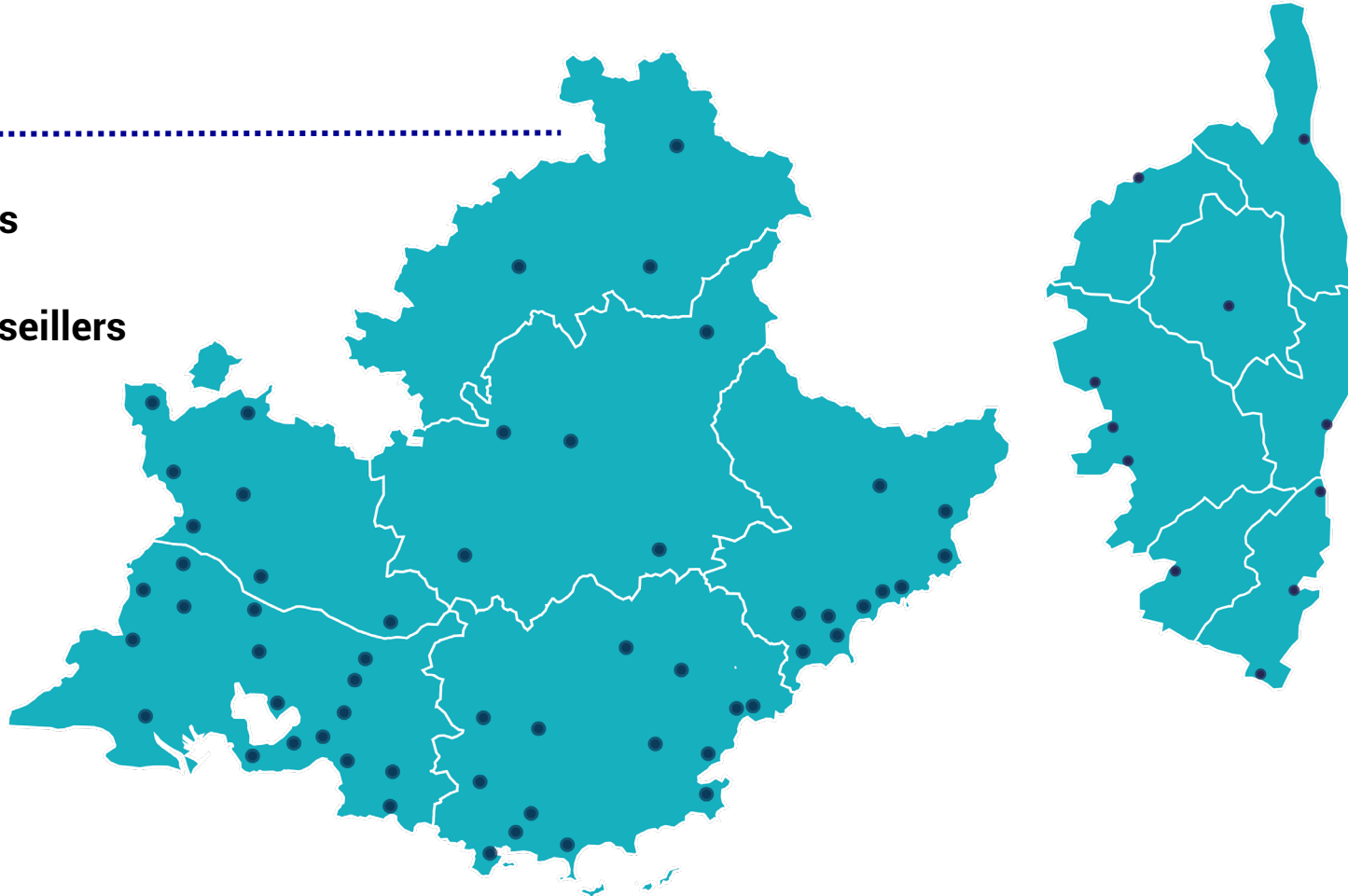
PACA



70 sites



70 conseillers



Corse

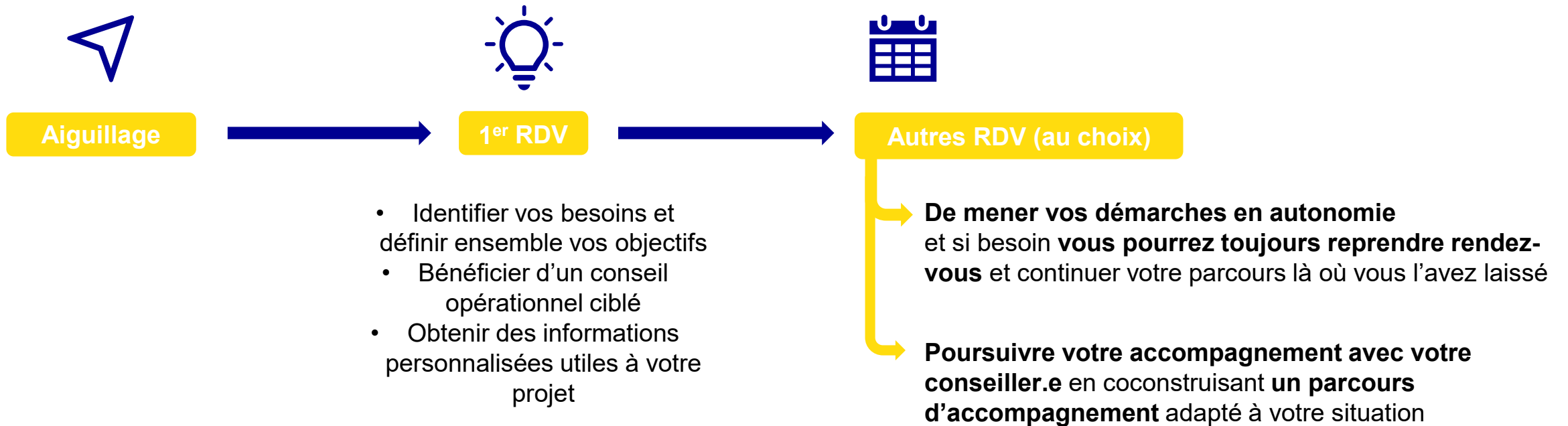


16 sites



11 conseillers

Le parcours d'accompagnement



L'appui du CEP dans le cycle de vie d'un salarié en entreprise

Les débuts de carrière

La recherche de ses premiers emplois
Une poursuite d'étude
L'intégration dans ses emplois
Favoriser des mobilités internes
Tester avant intégration (PMSMP)



Les évolutions professionnelles

- Chercher une promotion interne
- Développer ses compétences
- Se réorienter professionnellement
- Déménager dans une autre région
- Prévenir des situations de mal-être au travail



Les épreuves professionnelles et personnelles

- Gérer un conflit
- Reprendre le travail après une longue absence
- Faire face à des problèmes de santé
- Trouver un meilleur équilibre vie pro-perso
- Confirmer et lancer un projet de création-reprise



Les temps de remise en question

- Une stratégie pour évoluer en interne ou externe
- Le développement des compétences
- Préparer une négociation
- Prévenir des situations d'usure professionnelle
- Se remobiliser et rebondir



Les secondes parties et fins de carrière

- Créer une activité complémentaire
- Réfléchir à sa seconde partie de carrière
- Anticiper un départ à la retraite





CONTACT

Contactez Mon CEP en PACA-Corse

Contact pour les entreprises



Marie Arnoux



pacacorse.avenir-actifs.org/entreprises/



07 86 28 43 54



partenariat@cep-aa.org

m.arnoux@cep-aa.org

Contact pour les salariés



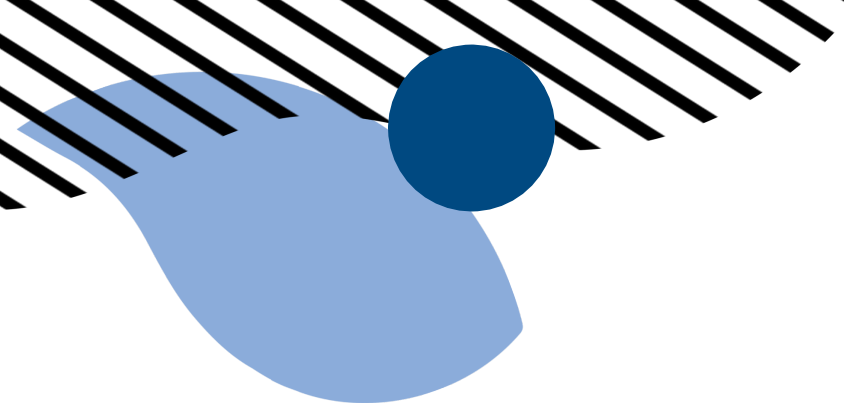
pacacorse.avenir-actifs.org/



09 72 01 02 03



Nos chargés d'information sont disponibles du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00



Changer de voie, changer de vie

Focus : Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Mathilde ROGEL





NOTRE ADN



TREMLIN POUR LES SALARIÉS



1er janvier 2020



Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté
de choisir son avenir professionnel



UNE STRUCTURE PARITAIRE AGRÉÉE PAR L'ETAT

Administrée par les partenaires sociaux
(syndicats de salariés et organisations patronales)

Engagée en faveur

- De la Transition professionnelle
- Du Développement des Compétences
- De l'Emploi



Aux côtés des acteurs de l'emploi et de la formation

18 Transitions Pro régionales en France

LE PTP PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Donne l'opportunité de **changer de métier**, en suivant une formation certifiante, tout en maintenant sa rémunération.

Dispositif à l'initiative du salarié



Pour qui ?

- Les **actifs du secteur privé**, pour réaliser une formation, pendant ou hors temps de travail, qu'elle soit en présentiel ou en distanciel.
- En CDI, CDD, intérimaires ou intermittents du spectacle
- Sous conditions d'ancienneté



Pourquoi ?

Pour suivre, à l'initiative du salarié, une **formation de reconversion en vue de changer de métier ou de profession** (ROME).

- Le PTP finance une action de formation certifiante (RNCP ou Répertoire Spécifique)
=> Mobilisation obligatoire du CPF
- Dans un organisme de formation répondant aux exigences qualité Qualiopi
- Avec une prise en charge des frais pédagogiques, de la rémunération et des frais annexes (pour tout ou partie)

ZOOM SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS

Qui peut bénéficier d'un PTP ?



LE SALARIÉ EN CDI TEMPS PLEIN OU PARTIEL

Ancienneté d'au moins 24 mois,
consécutifs ou non en tant que salarié de droit privé

→ Dont 12 mois dans l'entreprise,
quelle que soit la nature des contrats de travail successifs

L'INTÉRIMAIRE

Qui justifie de 1 600 heures d'intérim
sur les 18 derniers mois

→ dont 600 heures dans la même structure de travail
temporaire, qui fera office d'employeur

LE SALARIÉ EN CDD

Ancienneté d'au moins 24 mois,
consécutifs ou non en tant que salarié de droit privé,
au cours des 5 dernières années

→ Dont 120 jours (ou 4 mois en CDD à l'entrée en formation)
Être encore sous contrat au moment du dépôt de dossier et débiter sa
formation au + tard 6 mois après la fin de son contrat

L'INTERMITTENT

Qui justifie de 220 jours travaillés (ou cachets) sur
les 5 dernières années, avec au moins un jour de
travail entre 2 à 5 ans en arrière

Se rajoutent des conditions en fonction des catégories (technicien,
artiste..)

L'ancienneté s'apprécie à la date de départ en formation

À noter: il n'y a pas d'ancienneté minimale pour les salariés concernés par l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Cf. [Article L5212-13](#) du code du travail

LES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DU PTP

DURÉE DE LA FORMATION	• Positionnement préalable obligatoire pour un parcours individualisé • Priorité aux formations ne dépassant pas 1 200 heures • Priorité aux projets avec ingénierie pédagogique et/ou financière (ex : réduction de parcours, cofinancement...)
FRAIS PÉDAGOGIQUES	• Plafonnement du taux horaire de la formation = 27,45 €HT/ heure • Plafonnement du coût pédagogique total = 18 000 € HT (soit 21 600 € TTC) maximum
PRISE EN CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION	• 100% si rémunération inférieure à 2 SMIC • 90% si rémunération supérieure à 2 SMIC ce qui pourra engendrer un reste à charge sur le coût pédagogique • Le salaire est également maintenu pendant la durée du stage pratique, si celui-ci est obligatoire et s'effectue en dehors de l'entreprise.
FRAIS ANNEXES	• Indemnité forfaitaire de déplacement : Forfait kilométrique / jour de formation

Dépôt de la demande de financement au minimum
3 MOIS AVANT le démarrage de la formation



ÉTUDE DE LA DEMANDE DE PTP EN COMMISSION D'INSTRUCTION

(1 par mois)



UNE COMMISSION PARITAIRE

Partenaires sociaux élus

UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

3 critères réglementaires

UN BUDGET LIMITÉ

Étude des projets par ordre de priorité

UNE DÉCISION NEUTRE

Anonymat des dossiers

3 CRITÈRES LÉGAUX ANALYSÉS

Conformément à l'article R6323-14 du Code du Travail

1

La cohérence du projet professionnel

Motivation au changement, immersions professionnelles, enquêtes métier

2

La pertinence du parcours de formation et des modalités de financement

Guide formation disponible en téléchargement sur notre site pour aider à comparer les organismes de formation et choisir une formation adaptée.

3

Les perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation

Une promesse d'embauche



NOS SERVICES

Accompagnement par un référent Transitions Pro PACA tout au long du projet du candidat

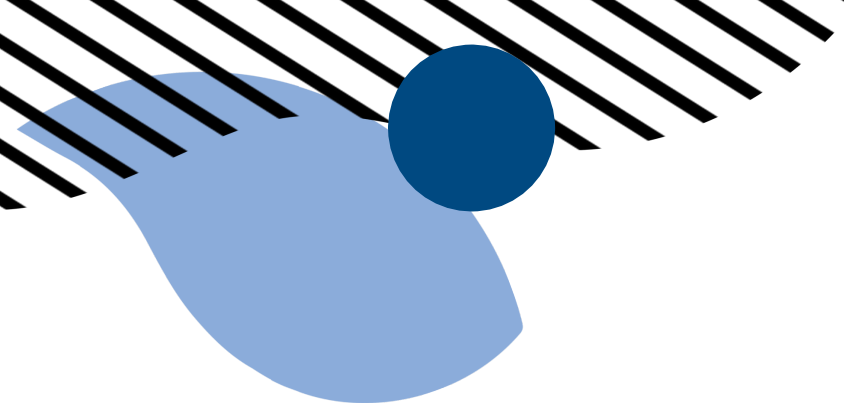
Rendez-vous sur le site web transitionspro-paca.fr

- > Un espace personnel pour réaliser ses démarches, échanger avec nos équipes sur la création de son dossier
- > Des webinaires
- > Des témoignages, documents et autres ressources

Permanence téléphonique au **04 91 13 93 80**

Nos **réseaux sociaux** pour plus d'actus !





1 témoignage inspirant

- Christine DIDIER



Témoignages de bénéficiaires Transitions Pro PACA

Parcours de reconversion

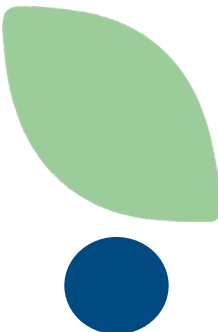


Christine DIDIER

Agent administratif devenue aide-soignante.

- BEP Comptabilité
- Bac professionnel Gestion-Vente
- Environ 10 ans à l'atelier industriel de l'aéronautique (standard et secrétariat)
- 19 ans au sein d'une mutuelle (accueil, standard, service aux entreprises)
- **Déclic de la reconversion à 49 ans**, à la suite de problème de santé
- Choix du métier d'**aide-soignante**, une vocation de toujours.

Merci de votre attention !



Suivez- nous Retrouvez ce webinaire en replay

Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur -
Conférences, matinales, webinaires

Sur nos sites internet

<https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

<https://www.orientation-regionsud.fr>

<https://observation-partenariale-conjoncture.org>

www.dros-paca.org

Sur nos chaînes et réseaux sociaux



Sur nos outils

<https://metafor.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

<https://datadecision.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

[CARTO CARIF OREF](#)

Par téléphone

ORGANISMES DE FORMATION : Infos Obligations réglementaires n° 0 427 684 015